



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

**TRAITE DES ÊTRES HUMAINS
ET AUTRES FORMES D'ABUS**

PROTÉGEZ- VOUS !



ÊTES-VOUS :



**CONTRAIT(E) DE FAIRE DES CHOSES QUE VOUS NE
VOULEZ PAS FAIRE ?**



SURVEILLÉ(E) OU CONTRÔLÉ(E) ?



**CONCERNÉ(E) PAR DES ACTES DE VIOLENCE OU
DES MENACES ?**



RESTREINT(E) DANS VOTRE LIBERTÉ DE MOUVEMENT ?

**SI VOUS VOUS SENTEZ
CONCERNÉ(E), NOUS
POUVONS VOUS
CONSEILLER.**

OBTENEZ DE L'AIDE ICI:





DE QUOI PARLE-T-ON ?

Pour obtenir des avantages, certains individus malveillants exploitent la situation de faiblesse et les vulnérabilités des personnes qui fuient leur pays d'origine. Ces personnes, principalement des femmes et des enfants, sont donc exposées à des risques particuliers.

COMMENT SE PROTÉGER DE CES RISQUES ?

À titre de précaution, quelques gestes simples peuvent vous aider :

-  Méfiez-vous des **offres de soutien/de travail trop généreuses**.
-  Ne remettez jamais vos **documents de voyage** à d'autres personnes, à l'exception des autorités suisses.
-  Conservez une photo de votre **document d'identité** sur votre portable et envoyez une copie de cette photo à un ami et/ou un membre de votre famille.
-  Conservez toujours sur vous les **coordonnées de personnes de confiance** qui peuvent vous aider en Suisse, au cas où vous ne seriez plus en possession de votre téléphone ou de vos effets personnels.
-  Avertissez vos amis et/ou votre famille de **votre lieu de séjour** ainsi que de vos **déplacements**.
-  Avant d'entrer dans un véhicule, prenez une photo de la plaque minéralogique et envoyez-la à vos amis et/ou votre famille. Renoncez à entrer dans un véhicule si le conducteur vous interdit de prendre une photo.
-  Quittez le lieu **d'hébergement** dans lequel vous vous trouvez, si vous ne vous y sentez pas en sécurité et demandez immédiatement de l'aide (voir ci-dessous).

OÙ OBTENIR DE L'AIDE EN SUISSE ?

N'hésitez pas à vous adresser aux autorités :

-  **Dans les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA)**
Adressez-vous au personnel de sécurité ou d'encadrement du CFA.
-  **Dans les cantons**
<https://www.opferhilfe-schweiz.ch/fr/information-succincte-sur-laide-aux-victimes/information-en-ukrainien/>
-  **En cas d'urgence**

Police	117
Ambulance	144